LE COQUADIT

JOURNAL DE LA COMMUNE DE PAUDEX / N° 45 / NOVEMBRE 2026

IMPRESSUM : ÉDITION MUNICIPALITÉ DE PAUDEX

Commune de Paudex

C'est avec beaucoup d'enthousiasme et une pointe d'émotion que je m'adresse à vous aujourd'hui pour la toute première fois en tant que président du Conseil communal. Après mon parcours à la tête de la Commission des finances, entamer ce mandat représente pour moi la continuation naturelle de mon engagement au service de notre commune, de ses institutions et de l'ensemble de sa population.

Paudex a cette force rare : une taille humaine qui favorise la proximité, le dialogue et le vivre-ensemble. Renouvelé pour moitié lors des dernières élections et marqué par un rajeunissement réjouissant, notre Conseil communal reflète magnifiquement cette vitalité. Lors de nos deux premières séances, j'ai d'ailleurs pu constater avec plaisir la curiosité et l'implication déjà très fortes des nouveaux membres. C'est un lieu d'échanges fructueux, d'écoute et de travail partagé, où chaque voix compte pour façonner le visage de notre village au bord de l'eau et qui grimpe sur la colline.

En ce début de nouvelle législature, j'aimerais formuler un vœu simple : que nous continuions à cultiver cette bienveillance et cet esprit constructif qui caractérisent notre communauté. Les défis de demain, qu'ils touchent à notre cadre de vie, à la transition énergétique ou au dynamisme de nos liens sociaux, se relèveront d'autant mieux ensemble, impliquant la Municipalité, le Conseil communal et les citoyens.

Je tiens à remercier chaleureusement mes prédécesseurs du travail accompli, ainsi que vous toutes et tous de votre confiance et de votre participation au quotidien. Continuons à faire vivre notre démocratie locale avec optimisme et dynamisme. Je vous souhaite une excellente lecture de ce numéro du *Coquadit* et me réjouis de vous retrouver lors de nos prochaines séances ou au hasard des rencontres.

DANIEL ZAHND,
Président du Conseil communal

PROGRAMME DE LÉGISLATURE

La Municipalité de Paudex a déterminé son programme de législature 2026 – 2031 au mois d'août lors d'une journée au vert consacrée à cette thématique.

Ce programme de législature sera finalisé d'ici la fin de l'année et permet à la Municipalité de définir, en début de mandat, les orientations qu'elle entend poursuivre. Il s'agit d'un outil simple et souple, destiné à faciliter la coordination, la planification et la cohérence de l'action communale.

Les 5 axes principaux retenus pour cette législature sont les suivants :

1. **Cohésion sociale, patrimoine et culture**
   Maintenir l'ambiance du village, intégrer les nouveaux habitants et développer une politique culturelle propre à Paudex.

2. **Aménagement, infrastructures et mobilité**
   Entretenir et adapter les équipements communaux pour faire face à l'accroissement de la population.

3. **Services numériques et digitalisation**
   Moderniser les outils de travail et les prestations offertes aux administrés.

4. **Finances**
   Mener à bien les projets en cours tout en maintenant des finances communales saines.

5. **Administration et gouvernance**
   Renforcer les compétences et les processus internes, tout en préservant les conditions de travail et les relations avec les administrés et les partenaires externes.

En fixant ces cinq orientations stratégiques, la Municipalité de Paudex pose les bases d'une gestion moderne, responsable et proche de ses citoyens. Ce programme de législature trace une feuille de route claire pour relever les défis de demain tout en préservant l'identité et la qualité de vie de notre village. C'est avec enthousiasme et détermination que les autorités se réjouissent de concrétiser ces projets avec et pour les habitants de notre village.

LA MUNICIPALITÉ



TRAVAUX

2026 : DES AMÉNAGEMENTS AU SERVICE DE LA POPULATION

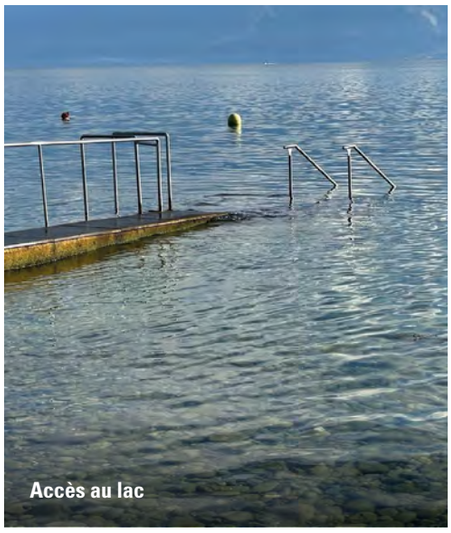
Accès au lac

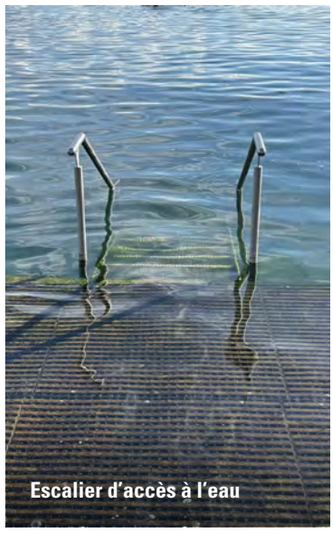
Escalier d'accès à l'eau


Rampe d'accès Brasserie

L'année 2026 aura vu se concrétiser plusieurs projets et aménagements destinés à améliorer le quotidien de la population, l'accessibilité de nos espaces publics et, plus généralement, la qualité de vie dans notre commune. Si les grands chantiers ont été relativement peu nombreux cette année, plusieurs interventions ciblées ont néanmoins permis d'apporter des améliorations concrètes. D'autres travaux, plus importants, ont également été préparés et planifiés en vue des prochaines années.

Une meilleure accessibilité à la Brasserie de Paudex

Aux abords de la Brasserie de Paudex, une nouvelle rampe d'accès destinée aux personnes à mobilité réduite a été réalisée en partenariat avec le propriétaire du bâtiment.

Avant sa mise en service, cet aménagement a notamment pu être testé par notre ancienne conseillère communale Mme Dürrenmatt, qui a confirmé sa fonctionnalité et sa facilité d'utilisation. Depuis lors, la rampe est régulièrement empruntée, ce qui démontre toute l'utilité de ce nouvel accès.

L'espace situé devant la Brasserie a également été entièrement repensé. De nouvelles places de stationnement pour les vélos et les motos ont été aménagées, tandis que les dimensions des places destinées aux voitures ont été adaptées afin de mieux correspondre aux gabarits des véhicules actuels. La durée autorisée de stationnement a par ailleurs été réduite. Cette mesure vise à favoriser une meilleure rotation des véhicules et à limiter le phénomène des « voitures ventouses », qui occupent durablement des places pourtant destinées en priorité aux besoins de courte durée.

La plage de Paudex devient plus accessible

La plage de Paudex a, elle aussi, bénéficié d'un nouvel aménagement destiné à en faciliter l'accès au plus grand nombre.

Un escalier d'accès à l'eau a été installé afin d'aider notamment les personnes qui éprouvent des difficultés à entrer dans le lac ou à en sortir. Il est composé de marches larges et de faible hauteur et dispose de deux mains courantes, offrant ainsi davantage de confort et de sécurité aux usagers.

Les premiers retours reçus par la commune sont très positifs et nous nous réjouissons de constater que cet équipement répond à un réel besoin. Ces améliorations, parfois modestes, peuvent faire une grande différence dans l'usage quotidien de nos espaces publics.

Peu de travaux routiers en 2026, mais une année de préparation

En matière de voirie, l'année 2026 aura été relativement calme, avec peu d'interventions importantes sur le réseau routier communal. Ce calme apparent ne signifie toutefois pas que les projets sont à l'arrêt. Une part importante du travail réalisé cette année a en effet été consacrée à la planification et à la préparation de futurs travaux sur nos réseaux d'eau et d'électricité.

Ces interventions débuteront en 2027 et concerneront une petite partie de la route du Simplon, ainsi que la moitié environ de la route du Lac. Comme tout chantier touchant aux infrastructures souterraines et à la chaussée, ces travaux entraîneront inévitablement certaines contraintes temporaires pour les riverains et les usagers de la route.

La commune veillera à organiser ces interventions de manière à limiter autant que possible les désagréments et à informer régulièrement la population de leur déroulement.

Nous reviendrons plus en détail sur la nature des travaux, sur leur calendrier ainsi que sur les éventuelles modifications de la circulation dans le numéro de juin 2027.

À travers ces différents projets, la commune poursuit un même objectif : entretenir et adapter progressivement ses infrastructures afin qu'elles répondent au mieux aux besoins actuels de la population, tout en préparant Paudex aux défis des années à venir.

JEAN-PHILIPPE CHAUBERT,
MUNICIPAL

ÉNERGIE

BAISSE DES TARIFS DE L'ÉLECTRICITÉ DÈS LE 1ER JANVIER 2027

CETTE PERFORMANCE A ÉTÉ RELEVÉE DANS LA PRESSE :

PRIX DE L'ÉLECTRICITÉ EN 2027 — Publié 9. septembre 2026, 15:23

Pour réduire sa facture, cap sur Paudex ou Martigny-Combe

En Suisse romande francophone, Martigny-Combe et Paudex offrent les tarifs les plus avantageux. Mais des régions du Haut-Valais font encore nettement mieux.

par La rédaction lematin.ch

67 8 29

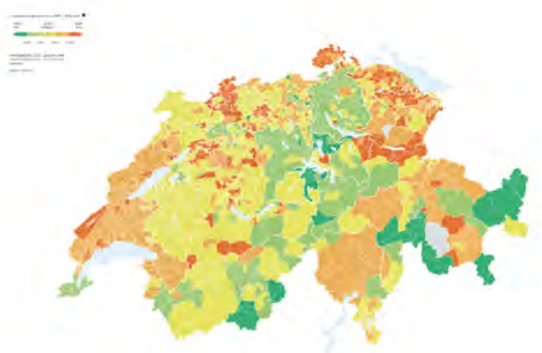

Martigny-Combe (VS) et Paudex (VD) seront les deux localités de Suisse romande où l'électricité coûtera le moins cher en 2027, à l'exception de régions haut-valaisannes où les tarifs défient toute concurrence. À l'autre extrémité, les communes neuchâteloises de Boudry, de Cortaillod et du Landeron figurent parmi les plus chères, selon l'ElCom. La **comparaison** porte sur un ménage de référence H4, soit l'équivalent d'un appartement de cinq pièces.

Source : lematin.ch, 9 septembre 2026

Lire l'article sur matin.ch en scannant le code QR

En 2027, la majorité des Paudéziens verront leur facture d'électricité diminuer d'environ 3,6%. La Municipalité se félicite de cette bonne performance permettant la fourniture de l'électricité à un bon prix. Cela est rendu possible grâce à une excellente collaboration des Services industriels de Paudex avec notre partenaire, les Services industriels de Lausanne, SIL, dans le domaine de l'approvisionnement, de la maintenance et de la modernisation du réseau.
Les éléments qui composent les tarifs de l'électricité, pour la majorité de nos clients avec le tarif de base NATURE profil SIMPLE, sont détaillés comme suit :

Énergie
Le prix de l'énergie baisse de 12,6%, pour s'établir à 8,90 ct./kWh (contre 10,18 ct/kWh auparavant).

Acheminement
Le prix de l'acheminement baisse en moyenne de 1,9%, pour s'établir à 8,39 ct./kWh (contre 8,55 ct./kWh auparavant).

Coûts de la mesure
Le tarif reste inchangé à CHF 7,80 par mois. En cette année 2026, nous déployons les compteurs intelligents conformément à la loi fédérale. Ces compteurs permettent un relevé automatique, la facturation directe de la consommation sans facture d'acompte, et un accès permettant à chaque cliente ou client de suivre sa consommation via un portail sur internet.

Taxes et redevances
Pour 2027, les taxes fédérales, cantonales et communales augmenteront de 18,1% pour s'établir à 5,2 ct/kWh. Cela inclut une augmentation de 0,7 ct./kWh des taxes communales en prévision d'importants travaux sur l'éclairage public.

En définitive, pour un ménage paudézien consommant 2500 kWh/an d'électricité, la facture annuelle d'électricité diminuera en 2027 de CHF 26,28 TTC, soit 3,6%.

Grâce à notre excellente collaboration avec notre partenaire que sont les SIL, cette diminution est rendue possible pour la troisième année consécutive – voir les éditions du *Coquadit* de novembre 2024 et 2025 –, totalisant une baisse de CHF 232,56 TTC depuis 2024, que nous sommes heureux de faire bénéficier aux Paudéziens.

FARHAD KEHTARI, MUNICIPAL
SERVICES INDUSTRIELS

DENTISTE

LE CABINET DENTAIRE K.A. À PAUDEX : ÉVOLUER SANS PERDRE L'ESSENTIEL

Depuis plus de trente ans, un cabinet dentaire accompagne les habitants de Paudex et des environs. Fondé par le Dr Zwicky, aujourd'hui à la retraite, il a vu passer plusieurs générations de patients et a progressivement trouvé sa place dans la vie de la commune.

Il y a près de quatre ans, une nouvelle page s'est ouverte avec la reprise du cabinet par le Dr Karim Abdelghafar. L'ambition n'était pas de repartir de zéro, mais de faire évoluer le cabinet, désormais Cabinet dentaire K.A., tout en préservant ce qui en faisait l'identité : une approche familiale, une prise en charge conservatrice et une relation de confiance construite dans le temps.

Cette évolution s'est accompagnée de nouveaux moyens et de nouvelles technologies. Le cabinet s'est ainsi modernisé avec la radiographie numérique, des outils numériques permettant une prise en charge plus précise, ainsi qu'un dossier patient informatisé répondant aux exigences actuelles en matière de protection des données. La prise de rendez-vous en ligne facilite également le quotidien des patients.

L'évolution passe aussi par les compétences. L'équipe s'est progressivement développée et chacun contribue, dans son domaine, à une prise en charge toujours plus complète. La prophylaxie et la prévention occupent une place importante, avec une attention particulière portée à la formation continue. Des compétences spécialisées en chirurgie et en implantologie sont désormais accessibles au cabinet, complétées par des collaborations avec des spécialistes de la région. L'orthodontie par aligneurs transparents vient également élargir les possibilités de traitement.

Cette évolution s'appuie enfin sur des partenaires choisis pour leur savoir-faire et la qualité de leur travail, notamment dans le domaine du laboratoire dentaire.

Mais moderniser un cabinet ne signifie pas abandonner son héritage. La technologie évolue, l'équipe grandit, les possibilités s'élargissent, mais l'essentiel reste le même : une médecine dentaire personnalisée, pensée pour chaque patient et inscrite dans le temps.

Il s'agit de comprendre la situation de chacun, de préserver ce qui peut l'être et de rechercher la solution la plus proche possible de l'idéal thérapeutique, en tenant compte des besoins et des possibilités de chaque personne. L'objectif n'est pas de proposer davantage, mais de proposer juste. Lorsque le traitement idéal n'est pas réalisable ou souhaitable, la meilleure alternative est recherchée avec le patient.

Ainsi, le Cabinet dentaire K.A. poursuit son histoire à Paudex avec les outils d'aujourd'hui, des compétences qui se complètent et se développent, et une philosophie qui reste fidèle à l'esprit du cabinet : prendre soin de chaque patient de manière personnalisée, avec exigence, proximité et dans la durée.

DR KARIM ABDELGHAFAR, CABINET DENTAIRE K.A.



AVEC CE COUPON, PROFITEZ DE 10 % DE REMISE SUR VOS SOINS DENTAIRES, EN TANT QUE COLLABORATEUR D'UNE ENTREPRISE DE PAUDEX.

TRANSPORT

ATTRIBUTION DES BONS D'AIDE AUX ABONNEMENTS DE BUS : CHANGEMENT DE PROCÉDÉ

Le règlement municipal du 9 mai 2011, entré en vigueur le 1er juillet 2011, définit les bénéficiaires d'un bon de réduction sur l'abonnement annuel Mobilis zones 11 et 12, soit :

Élèves de 9 à 16 ans
Écoles publiques ou privées
Tous les élèves domiciliés à Paudex âgés de 9 à 16 ans, fréquentant l'école publique ou privée, peuvent demander un bon donnant droit à un rabais de 50% sur l'abonnement Mobilis zones 11 et 12.

Jeunes de 17 à 25 ans
Tous les jeunes domiciliés à Paudex de 17 à 25 ans, aux études ou en apprentissage peuvent demander un bon donnant droit à un rabais de 50% sur l'abonnement Mobilis zones 11 et 12.

Les bons sont remis aux enfants et aux jeunes en formation inscrits au contrôle des habitants de Paudex. **L'extension à des zones supplémentaires est à la charge du bénéficiaire.**

Nouveau procédé :
Dès le 1er juillet et jusqu'au 30 septembre de l'année en cours, les bénéficiaires doivent se présenter à l'administration communale, route de la Bordinette 5, munis de :

- Une attestation spécifiant qu'ils sont aux études ou en apprentissage (à l'exception des élèves de l'école publique de la 5e à la 9e année dont la commune détient la liste) ;
- Une pièce d'identité.

Un bon de réduction à remettre au guichet des TL ou à utiliser en ligne leur sera délivré.

Vous trouverez tous les détails de la prise en charge dans le « Règlement – Attribution des attestations d'aide aux abonnements de bus pour les enfants ou jeunes en formation » sur le site de la commune :
paudex.ch/subventions

L'administration communale reste à votre entière disposition pour tout renseignement complémentaire.

CHRISTINE THEYTAZ,
SECRÉTAIRE MUNICIPALE ADJOINTE



MANIFESTATION

PAUDEX SUR L'EAU

La traditionnelle croisière sur notre cher lac Léman a bel et bien eu lieu en ce samedi 29 août dernier ! Après deux ans de report faute de bateau disponible, cette sortie au large, tant attendue, a ravi petits et grands. M. Farhad Kehtari, municipal, n'a pas manqué souhaiter la bienvenue aux nombreux habitants de Paudex présents à bord du *Lausanne*, ceci sous un soleil radieux avec des températures estivales à souhait. Cette année, nous avons eu la chance de naviguer au départ du port de Pully pour remonter vers Le Bouveret, faire une boucle et revenir à notre point de départ, en passant devant les vignobles de Lavaux baignés dans la lumière du soleil couchant, magnifiques, magiques instants.

Que de bons souvenirs,
Que de belles images,
Que de moments sympathiques.
Ho Hé Ho Hé matelots
Qui naviguent sur les flots
Uniquement par le beau...

HÉLÈNE HENCHOZ, BÉNÉVOLE

CULTURE

LE THÉATRE ASSOCIATIF DE LA COMÉDIE URBAINE



L'association théâtrale La Comédie Urbaine a été créée en 2021, à Paudex, par cinq passionnés de théâtre. Au début, c'était surtout l'occasion de se retrouver entre potes à la retraite pour déguster de bons crus, manger des pâtes et refaire le monde. Rapidement, l'idée de constituer une association s'est imposée et a permis de donner bonne conscience à ces soirées festives. Depuis, plusieurs spectacles ont été présentés au Café-Théâtre de la Voirie à Pully, souvent dans le registre de la comédie absurde. En 2024, une pièce peu connue du grand Marcel Aymé, *Le Minotaure*, a recueilli une excellente audience. En jeu, sept comédien-ne-x-s, dont trois jeunes adultes, se sont partagés la scène.

La volonté de constituer une troupe multigénérationnelle est une constante de l'association. Ainsi, dans son prochain spectacle, *Biedermann et les incendiaires* de Max Frisch, le Chœur des pompiers sera constitué de trois jeunes comédiens en formation. La conduite de cette œuvre exigeante a été confiée à Jean-Paul Favre : en effet, La Comédie Urbaine s'est toujours attachée à travailler avec des metteurs en scène professionnels confirmés.

Produire une pièce de théâtre est un exercice difficile. Le jeu et la mise en scène ne sont que la partie artistique du travail. Il s'agit aussi de s'astreindre à des activités plus logistiques comme transporter des décors (le tracteur du *Minotaure* pesait 80 kg), rechercher des fonds, trouver des lieux de répétition et assurer l'organisation générale du projet. Toutes ces obligations sont mille fois compensées par le plaisir apporté au public. N'hésitez pas à nous soutenir en venant voir notre prochain spectacle en juin 2027.

Pour plus d'informations :
lacomedieurbaine.ch

CATHY VALLOTTON,
LA COMÉDIE URBAINE

MUSIQUE

SUBVENTION DES ÉTUDES MUSICALES

Un subside est accordé aux parents domiciliés à Paudex dont les enfants en âge de scolarité obligatoire suivent les cours dans les écoles de musique ci-dessous :

- École de musique de Pully ;
- Corps de musique de Pully ;
- CLEM, Cercle lémanique des études musicales ;
- Conservatoire de Lausanne.

La manière de procéder est la suivante :

- Avant le 31 mai de chaque année, les parents nous adressent les factures acquittées pour l'année scolaire en cours (par exemple, 2026-2027).
- Les parents nous indiquent leurs coordonnées bancaires ou postales.
- Ils transmettent la décision de taxation fiscale du ménage, les décomptes de salaire des trois derniers mois, ainsi que tout autre revenu (rente, bourse, allocation, etc.).
- Le versement de la subvention annuelle intervient pour le 30 juin de l'année en cours.

La prise en charge par la commune d'une partie des frais d'études de musique est déterminée selon un barème figurant dans la Directive municipale concernant la subvention des études musicales. Vous trouverez ce document sur notre site internet sous la rubrique « Subventions ».

THOMAS PASTORE,
APPRENTI 2E ANNÉE, GREFFE MUNICIPAL

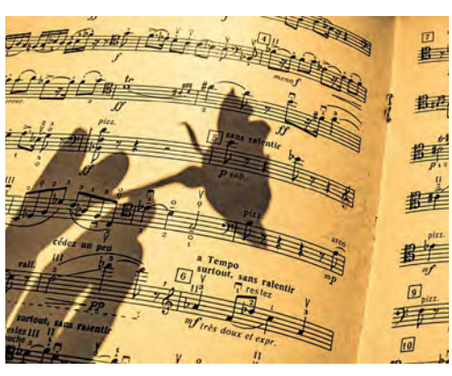

ÉVÉNEMENT

FÊTE DES VENDANGES, 27 SEPTEMBRE 2026

Le cortège de la Fête des vendanges s'est déroulé sans accroc, sous un ciel bleu. Parmi tous les chars défilant sur le thème «Lutry et la chocolaterie», les élèves de Paudex, guidés par leurs professeures, ont défilé avec enthousiasme. Tant l'équipe «Donuts» que l'équipe «Popcorn» ont représenté fièrement l'école et la commune.

Ce cortège costumé n'aurait pu avoir lieu sans l'engagement des bénévoles de la Société de sauvetage de Lutry, qui ont préparé les chars. Nous devons également remercier chaleureusement Mmes Martin, Mirhabibi, Moscatelli, Feusier, Cristiana, Abramov, Quartier et Vuillomet, qui ont confectionné avec beaucoup de cœur et de talent les costumes de nos chers élèves.

À peine l'édition 2026 terminée, les regards se tournent déjà vers le millésime 2027, et la recherche de bénévoles pour confectionner les costumes est lancée. Dans cette perspective, Marianne Quartier a accepté de témoigner et de répondre à quelques questions afin de mieux faire connaître l'engagement nécessaire pour participer à cette aventure humaine aussi enrichissante que gratifiante sur le plan émotionnel.

Racontez-nous comment a commencé cette aventure.
Avec Margot Vuillomet, une amie très habile bricoleuse depuis toujours, nous avons rejoint la petite équipe des mamans de Paudex suite à un appel dans le journal «Le Courrier». Nous avons passé une douzaine de mardis soir à bricoler dans une ambiance très sympathique et amicale. Nous avons découpé, collé, repassé, éventuellement cousu. Karen et Maryam, les deux mamans responsables, ont fait l'essentiel du travail, BRAVO surtout à elles.

Derrière chaque costume se cachent des heures de travail et beaucoup de passion. Qu'est-ce qui vous rend le plus fière dans ce rôle de costumière ?
Une grande satisfaction de voir que tout est prêt et les sourires des enfants dès l'essayage !

Au-delà de la confection des costumes, qu'est-ce que cette aventure humaine vous apporte et quels sont vos plus beaux souvenirs ?
Retrouver de jeunes mamans prises dans leur vie familiale et professionnelle, dans une ambiance joyeuse et détendue, pour bricoler du 20 h à 22 h le mardi a toujours été un plaisir !

Que diriez-vous à une personne qui hésite à rejoindre l'équipe des bénévoles de la Fête des vendanges, notamment si elle ne sait pas forcément coudre ?
Que l'on peut très bien laisser la place devant la machine à coudre à celle [ou à celui NDLR] qui aime le faire ! Il y a généralement d'autres choses à bricoler.

ROBIN LEMMEL, MUNICIPAL





Char Popcorn
(à gauche)

Costumes Donuts

© Enseignantes du Collège de Paudex

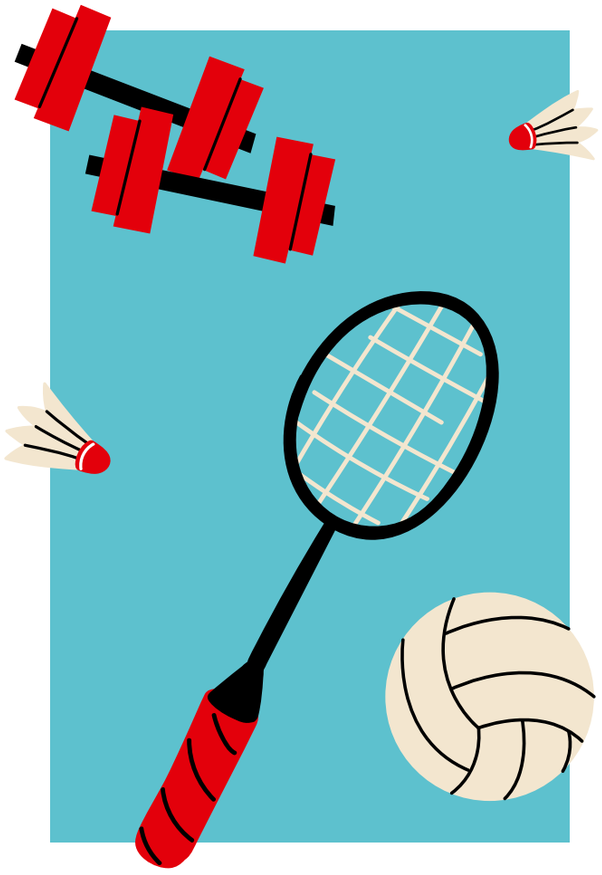

SPORT

GYM HOMMES DE LUTRY

Lors de l'Assemblée générale du 27 janvier 2026, Gérald Fontannaz, habitant et ex-municipal de Paudex, a été élu président de la Gym-Hommes de Lutry. Cette société, fondée il y a plus de 150 ans, comprend trois activités principales qui ont lieu à la salle des Pâles de Lutry :

- fitness ;
- volleyball ;
- et badminton.

Sans compter la participation à plusieurs events tels que :

- concours de rame des sociétés locales ;
- randonnées à pied ou à vélo ;
- sorties à ski.

Pour plus d'informations : gym-hommes.ch

BERNARD ISELY, PAUDEX
MEMBRE GH LUTRY, VOLLEY

ASSOCIATION CAP – CULTURE ET ANIMATION À PAUDEX

PROGRAMME MUSICAL AU CAVEAU*

Samedi 6 février, 20h
JAZZ
EnvieZzaj avec Émilie Bugnion (saxophone ténor), Nicolas Lambert (guitare et voix), Pierre Balda (contrebasse)

Vendredi 12 mars, 20h
MUSIQUE ET POÉSIE
Célébration : déclaration d'amour à Dame nature avec Irene Puccia (piano), Yu Hsuan Kuo (flûte traversière), Guillaume Bouillon (violoncelle), Olivier Burkhalter (récitant)

Vendredi 23 avril, 20h
MUSIQUE CLASSIQUE
Trio Artis avec Stéphane de May (piano), Claudia Gregoris (flûte traversière), Jordan Gregoris (violoncelle)

Vendredi 4 juin, 20h
VARIÉTÉ
Chère Françoise Hardy : avec Romaine (chant et piano), Pascal Rinaldi (guitare), Bernard Amaudruz (sonorisation), Thierry Romanens (mise en scène)

POUR EN SAVOIR PLUS SUR LE PROGRAMME ET POUR SOUTENIR L'ASSOCIATION CAP
capassociation.ch

*L'entrée est libre, une collecte au chapeau est organisée en faveur des artistes.

RENSEIGNEMENTS
ANNE-CLAUDE KÜNZI HOFMANN, PRÉSIDENTE
cap.paudex@gmail.com

JOURNÉE INTERNATIONALE À PIED À L'ÉCOLE

UN PAS DANS LA NATURE !

Le 18 septembre, les enfants de l'école de Paudex étaient invités à venir à pied à l'école. L'ATE (Association transports et environnement) ayant choisi pour cette édition le thème « Un pas dans la nature ! », les élèves ont décoré le chemin des Écoliers avec des dessins de papillons à la craie. Ils ont aussi colorié un papillon qui les a accompagnés à la sortie de l'école pour rentrer à la maison.

Cette journée sensibilise les familles aux bienfaits de la mobilité active. Se rendre à pied à l'école permet d'aller à la rencontre de la nature, d'observer les arbres, les fleurs et les insectes : la vie se glisse partout, même en ville ! Ouvrir les yeux et observer la diversité des animaux et des plantes sur le chemin de l'école aide à en prendre soin et à respecter son environnement.

Les enfants garderont un joli souvenir de cette activité en plein air en compagnie de leurs enseignantes et d'un soleil radieux.

CHRISTINE THEYTAZ,
SECRÉTAIRE MUNICIPALE ADJOINTE





ANIMAUX

IMPÔTS SUR LES CHIENS 2027

Les propriétaires ou détenteurs de chiens sont informés qu'ils doivent annoncer au Greffe municipal, jusqu'au vendredi 30 janvier 2027 :

- les chiens achetés ou reçus en 2026 ;
- les chiens nés en 2026 (date de naissance exacte) et restés en leur possession ;
- les chiens décédés, vendus ou donnés en 2026 ;
- les chiens qui n'ont pas été annoncés.

Les chiens déjà inscrits en 2026 et antérieurement et restés chez le même propriétaire sont inscrits d'office. Par conséquent, il n'est pas nécessaire de les annoncer à nouveau.

Par ailleurs, pour 2027, seront assujettis à la moitié de l'impôt annuel :

- les chiens décédés, vendus ou donnés avant le 30 juin 2027 ;
- les chiens acquis après le 30 juin 2027.

Informations
Impôt communal : CHF 100.–
Impôt cantonal : CHF 100.–

MIKE SOARES,
PRÉPOSÉ AU CONTRÔLE DES HABITANTS

COMMUNE

PRÉSENTATION

Je m'appelle Mike Soares, j'ai 32 ans et j'occupe le poste de préposé au contrôle des habitants de la commune de Paudex.
Au quotidien, je suis l'un des principaux points de contact entre la population et l'administration communale. Mon rôle consiste à accueillir et renseigner les habitantes et habitants, mais également à assurer le suivi administratif de la population communale.
Je traite notamment les arrivées, départs et changements d'adresse, ainsi que les différentes démarches liées aux permis de séjour et d'établissement. Je délivre également diverses attestations et veille à ce que les informations consignées dans nos registres soient correctes et régulièrement mises à jour.
Mon travail implique aussi une collaboration régulière avec les différents services communaux et cantonaux. Une attention particulière est portée à la confidentialité et à la protection des données personnelles, qui sont essentielles dans ce domaine.
Ce que j'apprécie particulièrement dans cette fonction est le contact avec la population et la diversité des situations rencontrées. Mon objectif est de pouvoir renseigner, accompagner et orienter au mieux chaque personne, afin de rendre les démarches administratives aussi simples et claires que possible.
Je suis très heureux d'exercer cette fonction au sein de la commune de Paudex et me réjouis de poursuivre mon activité au service de ses habitantes et habitants.

MIKE SOARES,
PRÉPOSÉ AU CONTRÔLE DES HABITANTS





RENCONTRE MUNICIPALITÉ-ENTREPRISES

DIGITALISATION, SÉCURITÉ ET IA

Une soirée de rencontre avec les entreprises locales a été organisée le 3 septembre en collaboration avec Lausanne Région. Afin de renforcer les relations avec les entrepreneurs et professionnels actifs sur notre commune, un programme riche et orienté préoccupations et besoins actuels dans le domaine de la digitalisation a été proposé. Cela comprenait une première intervention des ressources de Lausanne Région sur les ressources engagées pour la promotion économique **(lausanneregion.ch/entreprises-economie)**, suivi d'une présentation des bonnes pratiques et des ressources à disposition en matière de cybersécurité en entreprise. Une dernière intervention a abordé les enjeux du marketing digital avec l'IA, ainsi que la prise de conscience nécessaire dans les domaines de la protection et de la souveraineté des données. Avec la participation de 35 personnes issues de 16 entreprises, la rencontre a eu un grand succès et a favorisé des échanges très intéressants et enrichissants. Cette soirée a aussi été un espace de rencontre entre les participants, les autorités et les intervenants.

FARHAD KEHTARI, MUNICIPAL

CALENDRIER DE L'AVENT

Tous les événements débutent à 18 h. Les habitants vous accueilleront jusqu'à 19 h et plus longtemps s'ils le souhaitent.

Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi	Dimanche
						29 novembre **Feu de l'Avent** Plage de Paudex
30 novembre	**1** **Familles Hunziker et Frauchiger** Fontaine 8	**2** **École maternelle** Bordinette 9	**3** **Avant-Poste Village Solidaire** Simplon 6	**4** **Association CAP** Bordinette 12	**5** **Mme Diana Eray Da Silva** Charrettaz 1	**6** **Immeuble** Simplon 47
7	**8** **Vente de vin** Bordinette 9	**9** **Les habitants** Route du Lac	**10**	**11**	**12** **Mme Irma Castro & Immeuble** Simplon 2	**13**
14	**15** **Raclette – Père Noël** Café de Paudex et Municipalité, En face de la fontaine	**16**	**17** **Promove Santé Sàrl** Charrettaz 6	**18** **Famille Fontannaz** Étang 8	**19** **Famille Nucci et Sala** Fontaine 11	**20** **Famille Jaquet Valérie** Fontaine 6
21 **École de Paudex** Bordinette 7	**22** **UAPE l'Escale** Bordinette 12	**23**	**24**	**25**	**26**	**27**

*Les personnes intéressées à organiser une fenêtre de l'Avent peuvent encore s'annoncer à l'administration communale jusqu'au **27 novembre.** Le calendrier sera actualisé durant le mois de novembre sur notre site internet.*